

Accord de partenariat.

Entre l'Association R.I.D.E.C et
L'ONGD MUREL (Kinshasa R.D.Congo)

D'une part, l'Association Recherche d'initiatives pour le développement du Congo en sigle RIDEC, reconnue et enregistrée par la Sous Préfecture d'Antony, Département des Hauts de Seine en République française sous le numéro d'enregistrement 24110241, déterminé à œuvrer à l'accompagnement vers l'ouverture d'esprit des populations congolaises et comprenant la nécessité de collaborer avec des organisations et institutions congolaises pour la mise en application des projets.

D'autre part l'ONGD MURIEL ayant son siège au : 2 rue Mayunda, quartier 5, commune de Ndjili, Kinshasa R.D.Congo. engagé à assurer un accompagnement de qualité et une formation des citoyens dans la gestion de leurs activités artisanales et agricoles, comprenant l'intérêt de la collaboration avec des organisations congolaises basées à l'étranger, ayant pour objet principal l'élévation du niveau culturel des citoyens.

Il ressort des entretiens entre Monsieur Christophe MASAMBA représentant la RIDEC et Monsieur François KUBATILA représentant l'ONGD MUREL, qu'un accord de partenariat entre l'Association RIDEC et l'ONGD MUREL s'avère utile.

Ainsi, pour atteindre chacun ces objectifs, La RIDEC mettra tout en œuvre pour la mise en application des recommandations qui sont reprises en annexes 1 et 2 intitulés "Demain le Congo".

Il va sans dire que par le présent accord, la RIDEC s'articulera à mettre au profit de l'ONGD MUREL, ses moyens à travers les outils suivants : un centre de vulgarisation et culturel mobile ainsi qu'un syndicat d'initiatives.

L'ONGD MUREL, mettra en place l'organisation des ressources humaines et matérielles à sa disposition, nécessaire à la matérialisation de cette volonté de l'ouverture d'esprit des populations congolaises recherchée par les deux parties.

Suite à ce qui précède, l'Association RIDEC, ayant son siège au : 2 rue du Docteur Ménard, 92240 Malakoff, France conclue le présent accord de partenariat avec l'ONGD MURIEL, ayant son siège au : 2 rue Mayunda, quartier 5, commune de Ndjili, Kinshasa R.D.Congo.

Fait à Malakoff, le 15/04/2005

Pour l'Association RIDEC

Pour l'ONGD MURIEL

Christophe MASAMBA MA NGOMA

François KUBATILA

Président

Président

R.I.D.E.C.

Siège 2, Rue du D. MENARD
92240 MALAKOFF

